

## Espace partagé

La complexité technique du projet de restructuration urbaine, glissé sur un parking souterrain tiré au cordeau et renforcé, s'est doublée d'une difficulté logistique. Celle de combiner et de concilier les points de vue de multiples intervenants, paysagiste (atelier Fontaine), architecte (Unanime) et concepteur lumière (L'Acte Lumière) pour tisser une œuvre commune... Sans compter qu'il aura fallu tenir compte d'une évolution du cahier des charges au cours

des trois années du chantier. Le projet a donc connu de multiples rebondissements et réajustements et il a fallu finalement toute l'abnégation et la convergence de vue des différents intervenants pour lever les questions techniques et s'adapter aux changements d'homme avant d'aboutir. Une collaboration qui tisse sans nul doute aujourd'hui l'esprit de cette place partagée, espace de liens et de rencontres, qui vient recentrer une ville élargie et éclatée.

### mots clés

restructuration urbaine  
espace public  
rue et place  
lumière  
bois  
acier  
béton

### adresse

Place de la libération  
74100 Annemasse

### ANNEMASSE

## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION À ANNEMASSE

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNE D'ANNEMASSE

MAÎTRISE D'ŒUVRE DES ESPACES PUBLICS  
PAYSAGISTE - ATELIER FONTAINE  
BET VRD - UGUET  
CONCEPTEUR LUMIÈRE - L'ACTE LUMIÈRE

MAÎTRISE D'ŒUVRE DES COUVERTS  
ARCHITECTE - UNANIME ARCHITECTES  
ÉCONOMISTE, BET STRUCTURE,  
BET FLUIDES - BETEM INGENIERIE  
BET Bois - CBS - CBT

SURFACE UTILE DES ESPACES PUBLICS :  
15 800 M<sup>2</sup>

SURFACE UTILE DES COUVERTS :  
2 168 M<sup>2</sup>

SURFACE DE PLANCHER DES KIOSQUES :  
96 M<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX :  
ESPACES PUBLICS :  
6 000 000 € HT  
COUVERTS :  
2 400 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JANVIER 2011  
LIVRAISON : FÉVRIER 2012 (PLACE)  
MARS 2013 (COUVERTS)



Dans un environnement urbain lâche et hétéroclite, le projet s'est attaché à redonner une cohérence à l'espace, à offrir un lieu de représentation et de vie dynamique en centre-ville et à servir de rotule d'articulation entre le centre administratif, la frange commerçante, les équipements scolaires et les quartiers d'habitation. Le programme a par ailleurs été dessiné de façon à anticiper les liens et les complémentarités en vue de la requalification future des places voisines.

### 50 cm de dalle sur un parking

Mais avant que de "libérer" le parvis pour le rendre aux piétons, il a fallu transférer les places de parking pour les loger en souterrain sur deux niveaux, soit 634 places au lieu de 300 précédemment. Cette obligation a constitué, pour l'équipe de maîtrise d'œuvre, un problème compliqué. La première contrainte, liée à la nature du terrain et à la présence d'une nappe phréatique proche, a conduit à limiter le creusement du sous-sol. La deuxième contrainte, fonctionnelle, a été liée à l'installation de couverts d'un certain poids ainsi qu'à l'utilisation de la future place pour la tenue du marché et diverses manifestations. Dès lors, la question s'est imposée logiquement : comment minimiser l'épaisseur des dalles du parking pour garantir l'espace dévolu aux voitures et respecter la contrainte altimétrique, tout en assurant la solidité de la structure ainsi que l'intégration des différents réseaux ? La solution retenue a été celle d'une structure autonome et indépendante du sous-sol (pour des raisons sismiques, une autre contrainte) avec des longerines de répartition de charges et un maillage de poutrelles coulissantes. Grâce à ce système, la dalle étanchée de surface a été réduite à 50 centimètres : suffisant pour intégrer les différents réseaux nécessaires au bon fonctionnement de la place (câbles électriques, réseaux d'eaux pluviales...) et supporter les déplacements des poids lourds les jours de marché.

### Végétation en périphérie

Cet aspect structurel a eu pour autre conséquence de reléguer la végétation en périphérie : composé de 180 arbres, un écran de verdure a été planté dans des jardinières aux murets de pierre qui ont pour fonction de le protéger vis-à-vis du marché tout en servant d'assise périphérique à la place. Même le monument historique a dû être démonté et déplacé, après ravalement, pour respecter les limites de surcharge de la dalle. Au final, la place recomposée a finalement su s'approprier les contraintes pour proposer un vaste parvis minéral et dépouillé (traité avec du béton désactivé et sablé ainsi que du granit) ponctué par une fontaine monumentale composée de 4 bassins animés de jeux d'eau et d'éclairage. Un véritable espace central de représentation ouvert à de multiples usages –avec des placettes intermédiaires plus intimes– qui facilite

les rencontres, l'organisation de manifestations de plein air et qui vient plus largement relier la ville. La place de la Libération valorise en effet l'activité des rues commerçantes Libération et Pasteur. Elle favorise aussi les modes de déplacement doux et collectifs grâce à de larges trottoirs (le long des commerces), des voies en site propre pour les bus ainsi que des voies mixtes associant livraisons, vélos et bus.

### Des couverts en lignes brisées

L'aménagement de la place a été complété, toujours en périphérie, par la réalisation de couverts qui viennent clore le projet. Ceux-ci se présentent sous la forme de structures bois en douglas massif perchées sur des poteaux métalliques en acier galvanisé et laqué surmontés de toitures qui se déroulent sous la forme de pans brisés et inclinés un peu à la manière de vagues. Les différents édicules du parking souterrain, les locaux de service ainsi que le marché ou autres manifestations profitent de l'abri offert par cette structure qui alterne des pans de couverture métalliques ou vitrées, selon les orientations nord ou sud de la charpente. Censée servir de support, à l'origine, à l'accueil de panneaux photovoltaïques, une idée abandonnée pour des raisons techniques, la forme en panneaux brisée est malgré tout restée. Elle permet de rompre la linéarité de la protection : une réponse qui sert aussi à redonner un cadre cohérent à la place ainsi qu'une échelle intermédiaire entre piétons et environnement bâti.

Pour parfaire cette échelle et favoriser l'appropriation de la place, de jour comme de nuit, celle-ci a bénéficié d'une mise en lumière soignée et précise : le volume des couverts a été mis en valeur par un jeu de tubes fluorescents colorés fixés sur la structure. Une ondulation des implantations et des gradients de teintes accompagnent le mouvement des volumes.

Le cœur de la place a par ailleurs été intégralement dégagé pour l'usage de réflecteurs isotropes qui assurent des niveaux d'éclairage différents en fonction des usages. Enfin, les deux kiosques (fonctions commerciale et technique) ont été en partie recouverts de verres sérigraphiés qui prennent vie au gré des lumières aléatoires intérieures. Minérale, végétale et illuminée, la place de la Libération peut pleinement assurer son rôle de cœur de ville.



2



3



1



4

1 - Une voie dédiée aux transports collectifs traverse la place

2 - Deux niveaux de stationnement sont situés en sous-sol

3 - Le traitement de sol associe béton, pierre naturelle et bois

4 - Les plantations, positionnées en périphérie, assurent une continuité avec les rues voisines

5 - Les couverts ceinturent la place



5